

NOUVELLES ÉCHÉANCES EN IMPÔTS

Les Ministères des finances du Canada et du Québec ont publié certaines mesures d'allègement en réponse à la COVID-19 dont voici quelques faits saillants.

Nouvelles échéances relatives aux impôts

	Canada	Québec
Particulier		
Déclarations de revenus	1 ^{er} juin 2020	1 ^{er} juin 2020
Paiement des impôts	31 août 2020	31 août 2020
Acompte provisionnel du 15 juin 2020	31 août 2020	31 août 2020

Particulier - Travailleur autonome		
Déclarations de revenus	inchangée 15 juin 2020	inchangée 15 juin 2020
Paiement des impôts	31 août 2020	31 août 2020
Acompte provisionnel du 15 juin 2020	31 août 2020	31 août 2020

Fiducie		
Déclarations de revenus	1 ^{er} mai 2020	1 ^{er} mai 2020
Paiement des impôts	31 août 2020	31 août 2020
Acompte provisionnel du 15 juin 2020	31 août 2020	31 août 2020

Société		
Déclarations de revenus	inchangée	inchangée
Paiement des impôts	31 août 2020	31 août 2020
Acompte provisionnel	Versements suspendus du 18 mars au 31 août 2020	Versements suspendus du 17 mars au 31 août 2020

Subvention aux employeurs

Employeur		
Entreprise admissible à la déduction pour petite entreprise, Organisme de bienfaisances et OBNL	Subvention de 10 % de la rémunération versé pendant une période de 3 mois à compter du 18 mars 2020, jusqu'à un maximum de 1375 \$ par employé pour un maximum de 25 000 \$ pour l'employeur.	Aucune annonce pour l'instant